

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 Janvier 2019

12x19

DÉNOMINATION DE VOIE : **« IMPASSE DES ROCHES »**

Dans le but d'améliorer la localisation des administrés du lotissement « les Roches », il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'identification de la voie ci-dessous :

- La voie prenant naissance au niveau du 221 avenue François Mitterrand sera dénommée « Impasse des Roches ».

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE le choix du Maire,
- DÉCIDE de dénommer ladite impasse ainsi qu'énoncée ci-dessus,
- ADOPTE cette proposition
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Février 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA